

**TABLEAU À COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT
pour la prise en compte d'éventuels points de bonification**

**RETOUR A LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX
DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'YONNE
(Division du personnel)
POUR LE 30 AVRIL 2014 DÉLAI DE RIGUEUR
au-delà de cette date aucun point ne sera pris en compte**

NOM..... Prénom..... Affectation.....

<p>Mesure de carte scolaire 2014</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p>
<p>Postes de direction (pour affectation demandée sur le même poste)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Intérim 2013-2014 inférieur à 6 mois - Intérim 2013-2014 supérieur à 6 mois - Inscription sur la liste d'aptitude 	<p><input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> OUI</p>
<p>Postes ASH à titre provisoire</p> <p>* Année scolaire 2013-2014 (préciser affectation)</p> <p>* Année scolaire 2012-2013 (préciser affectation)</p> <p>* Année scolaire 2011-2012 (préciser affectation)</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p>
<p>Demande de rapprochement de conjoint</p> <p>Affectation actuelle :</p> <p>Lieu de travail du conjoint :</p> <p>Joindre obligatoirement une attestation de l'employeur du conjoint, copie attestation PACS ou livret de famille, attestation de reconnaissance de l'enfant pour les concubins.</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p>
<p>Handicap (150 points)</p> <p>Joindre obligatoirement la notification MDPH.</p>	<p><input type="checkbox"/> OUI</p>

À....., le.....

Signature